



JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS

Vivre ensemble à Sonchamp



www.sonchamp.fr

**LA MAIRIE EST OUVERTE
LES SAMEDIS 6 ET 20 DÉC.**

BULLETIN D'INFORMATION - DÉCEMBRE 2025 - N°431

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com

Éditorial de Mme Ysabelle May-Ott

Maire de Sonchamp

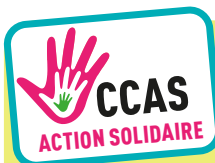
Le mois de novembre a été riche en propositions de rencontres avec : le repas des seniors, l'atelier cuisine, la caravane des jeux de l'Usine à Chapeaux, le marché de Noël et le Théâtre à Sonchamp. Si certains événements ont affiché complet, d'autres n'ont malheureusement pas attiré autant de public que nous l'espérions. Nous voulons croire que ce sont les conditions climatiques, hivernales avant l'heure, qui nous ont joué un mauvais tour.

Les 11 et 15 novembre à l'inverse, il y avait foule pour les cérémonies de l'armistice de la fin de la première guerre mondiale et pour l'hommage rendu à André Thome. Ces deux manifestations ont revêtu à la fois beaucoup de solennité, d'élégance et de bienveillance, appréciées par les participants et le public présent.

En ce mois de décembre, un premier cadeau a été glissé sous le sapin de la mairie : Rambouillet Territoires nous a attribué 70 613€ de fonds de concours, pour différents investissements réalisés ou en passe de l'être sur la commune ; amélioration énergétique des bâtiments, sécurité, voirie et espaces verts.

Ce dernier mois de l'année va aussi nous permettre d'étudier les propositions d'appels d'offres reçues pour la deuxième tranche des travaux de la salle de Greffiers. Comme pour le clocher de l'église, c'est l'agence Ingéniéry qui va nous accompagner dans l'étude des dossiers et le choix des entreprises qui interviendront en 2026.

**Toute l'équipe municipale vous souhaite
de JOYEUSES FÊTES de fin d'année et
nous vous donnons rendez-vous le
VENDREDI 16 JANVIER 2026
pour les traditionnels VŒUX DU MAIRE.**



Goûter Rencontre avant Noël !



Le vendredi 12 décembre
dès 14h, dans la salle des fêtes

Nous convions tous les seniors qui le souhaitent à se retrouver autour d'un goûter, d'une boisson chaude ou autre.

Juste un moment pour être ensemble !

**Vous pouvez vous inscrire à cet événement
en téléphonant à la mairie au 01 34 84 41 08
ou par mail mairie@sonchamp.fr**

SONCHAMP

**22ème Salon
des Peintres et Sculpteurs**

23, 24 & 25 Janvier 2026



**Salle des fêtes
de Sonchamp**

entrée libre

État civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à

Roméo RIBEIRO né le 21 octobre 2025 à Rambouillet et



Nathan BRISARD né le 30 octobre 2025

DÉCÈS

Nous adressons nos sincères condoléances aux proches de Madame Jacqueline BASSIERE, habitant Greffiers décédée le 7 mai 2025.

Amenagement

LE TERRAIN DU GUÉ

(derrière le lavoir) **s'équipe peu à peu.**

Après l'aire de jeux installée au printemps, les 6 arbres de naissance viennent d'être plantés, un double terrain de pétanque a été aménagé à l'automne. Prochainement des tables et des bancs compléteront ces installations.



Compte-rendu sommaire

CONSEIL MUNICIPAL du 16 octobre 2025

La commune a été dotée par le Souvenir Français de deux drapeaux destinés aux enfants du Conseil Municipal des Enfants et à ceux de l'école de la Genêtière. Avant d'entamer la séance du conseil municipal, Mme Le Maire procède à la cérémonie de remise des drapeaux au CME, en présence des élus, de M. Fohlen-Weill Administrateur national et Délégué général des Yvelines du Souvenir Français, de M. Hocquet Délégué Général Adjoint des Yvelines et Président du Comité de Beynes du Souvenir Français et de M. Turrel président des anciens combattants et déportés de Sonchamp.

Madame Le Maire remercie le Souvenir Français pour cette dotation et Richard Naze pour son engagement auprès du CME. Les enfants présents sont très impliqués dans leur rôle. Le drapeau de l'école sera remis le 7 novembre à madame la Directrice devant les enfants.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 18.09.2025

Considérant les modifications demandées par Antoine LOPEZ

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18.09.2025 rédigé par Richard Naze secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES JOURS DE FERMETURE DU CENTRE DE LOISIRS

Actuellement pour l'été, le centre de loisirs est fermé les semaines 31,32,33, suite à des concertations avec le personnel qui souhaitait réduire le volume horaire de travail sur l'entièreté du mois de juillet. Cette année, la maison de l'enfance a réouvert le 16 août et les enfants étaient très peu nombreux

Le personnel du centre de loisirs demande à décaler d'une semaine la réouverture du centre afin d'avoir des effectifs un peu plus importants.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de fermer les semaines 32, 33 et 34 à partir de l'été 2026 **DIT** qu'une information sera faite aux parents.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA POSSIBILITÉ AUX ENFANTS EXTÉRIEURS À LA COMMUNE ET NON SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE DE S'INSCRIRE AU CENTRE DE LOISIRS

L'année dernière, la municipalité a augmenté la capacité d'accueil du centre de loisirs pour répondre aux différentes demandes des familles. Cette année, il est constaté que les effectifs sont moins importants. Sur 40 places disponibles, la moitié reste vacante. Lors de sa création, le centre de loisirs prenait les enfants des communes extérieures. Puis dans l'attente des logements sociaux, le conseil municipal avait décidé de ne plus les accepter pour laisser la priorité aux Sonchampoises ou aux enfants scolarisés sur la commune. Mais, le Val de Briquesart a pris du retard, et le centre de loisirs est insuffisamment rempli.

Aussi, le personnel demande au Conseil Municipal de bien vouloir étudier la possibilité d'ouvrir à nouveau aux enfants extérieurs.

Ce point sera débattu au prochain conseil municipal car après étude, le logiciel d'inscription et de tarification pourrait poser un problème. Il est préférable de statuer lorsque ces éléments seront au complet.

Une réflexion sera menée pour ne pas léser les Sonchampoises tout en autorisant un quota pour les extérieurs

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU SEASY

Madame Le Maire laisse la parole à Antoine LOPEZ

Le SEASY a la compétence de l'eau potable et/ou l'assainissement sur 20 communes réparties sur 3 départements (Yvelines, Essonne et Eure et Loir). Le service public d'eau potable dessert 22 937 habitants au 31/12/2024 soit 10 345 abonnés dont 840 sur la commune de Sonchamp. Le linéaire de canalisation d'eau potable est de 363 km à entretenir ou renouveler sur l'ensemble du réseau distribué par le SEASY. Le prix au 01/01/2024 était de 1,73 €/m³ et est passé à 1,80 €/m³ au 01/01/2025 soit 2,91 € avec les taxes. Le total des recettes de vente de l'eau au 31/12/2024 est de 3 0050 998 € sur la totalité du syndicat.

Pour l'assainissement collectif, le SEASY dessert 19 813 habitants au 31/12/2024. Soit 8 501 abonnés. Pour Sonchamp cela correspond à 660 abonnés. Le total des volumes facturés aux abonnés concernant l'eau usée est de 838 794 m³ sur tout le réseau avec 154,37 km de linéaire de collecte total. Le total des recettes de vente d'eau au 31/12/2024 est de 2 612 628,90 €.

Le prix était de 2,30 €/m³ au 01/01/2024 et est passé à 2,40 €/m³ au 01/01/2025 soit 2,95 €/m³ avec les taxes.

Les factures impayées représentent 70 000 euros environ soit 2,5% du total. C'est le service de gestion comptable de Rambouillet qui gère le recouvrement. Les rapports sont consultables en mairie.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU REPAS DU 11/11/2025 ET AU VOYAGE DES SENIORS 2026

Point annulé car déjà voté en mai 2025.

Suite du Compte rendu sommaire du **CONSEIL MUNICIPAL** du 16/10/2025

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES AMENDES DE POLICE

Un dossier de subvention a été présenté au Département pour la sécurisation des places de stationnement de la rue André Thome et le marquage des passages piétons. La commune a reçu un avis défavorable concernant le marquage des passages piétons avec lumières LED car ce n'est pas autorisé. Aussi, la subvention n'a été accordée que sur une partie du dossier : la sécurisation des places de stationnement.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A la majorité (2 absentions, 2 contre) **DÉCIDE** de solliciter du Conseil Départemental, pour l'année 2025, une subvention pour des travaux de sécurité routière de la rue André Thome concernant le stationnement et sur toute la commune pour le seul marquage des passages piétons.

PRECISE que le coût total des travaux est estimé à 3 821 € HT

AUTORISE Madame Le Maire à engager les démarches nécessaires à la demande de subvention à hauteur de 1 299,20 € pour les amendes de police **S'ENGAGE** à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme.

S'ENGAGE à financer la part des travaux restant à sa charge, sur ses fonds propres soit 2 521,80 € sur le montant HT.

QUESTIONS DIVERSES

•VOIRIE / TERRAINS :

- **Le curage des fossés a repris** après un arrêt d'environ 1 semaine.

- **Sur la route de la Butte des Bordes et du Coin du Bois des ralentisseurs** de type coussins berlinois en enrobé, ont été installés pour ralentir la circulation. Un boitage avait été fait en amont aux riverains. Le passage des tracteurs a été pris en compte.

•EVÈNEMENTS

- Un Flyer sur **les bons comportements de la prévention routière** pourrait être communiqué aux usagers.

•BÂTIMENTS

- **Passage à l'éclairage led à la mairie et à l'école**

- **Sécurisation de la mairie** : une nouvelle alarme a été installée ainsi qu'un visiophone

- **Les cloches et horloge de l'église sont de nouveau en panne.** Un devis a été reçu. Mais le coût onéreux nous oblige à en demander un autre. Le matériel est vétuste.

- **Eglise** : le marché de travaux de consolidation du clocher est en cours, l'agence Ingenier'y sélectionne les candidats.

- **Des devis de dépigeonnisation** du clocher ont été reçus.

•DIVERS :

- **Le fonds de concours de la CART va être demandé.** Il est attribuable sur de l'investissement. Nous avons retenu 4 secteurs : les bâtiments, la sécurité, la voirie et l'aménagement du terrain rue du Gué.

- **L'EPFIF** (Établissement Public Foncier d'Île-de-France) avait un projet conjoint avec la commune sur une ferme dans le bourg. La vente n'a pas eu lieu, mais la convention court pour 3 ans donc le dossier reste ouvert.

- **L'opérateur FREE** a été reçu en mairie. Un Permis de Construire avait été déposé en 2018 pour une installation dans le clocher, mais, aucun travaux n'a été réalisés depuis. Un droit d'entrée et des loyers ont été payés. Depuis l'incendie de Notre Dame, la réglementation a changé et les opérateurs ne peuvent plus s'installer dans les églises. FREE demande un remboursement d'une partie du loyer. La mairie s'oppose à cela car la commune n'est pas responsable du retard de leur installation ni du changement de réglementation. Un Permis de Construire a été déposé pour l'installation de l'antenne sur une parcelle privée, dans la descente de la Butte des Bordes, ce qui a été refusé par l'ABF. Ils ont proposé d'autres terrains communaux mais il y a des contraintes sur chaque zone : proximité de la crèche, de l'école, problématique des bois, et cône de vue à respecter.

- **CCAS** : participation à octobre rose : le 4 octobre. Mardi dernier atelier de cuisine. Repas du 11 novembre traditionnel pour les plus de 70 ans. Décision d'offrir des boîtes de chocolat aux personnes de plus de 70 ans et colis pour les plus de 70 ans non imposables. Le CCAS va acheter des tables forestières, des bancs et des panneaux de jeux pour la commune.



Un service itinérant d'aide aux démarches administratives de la Croix Rouge française stationnera devant la mairie

LE MARDI 20 JANVIER DE 14H À 17H.

N'hésitez pas à venir pour que l'on vous aide !



LA CARAVANE DE L'USINE À CHAPEAUX

La caravane de jeux de l'Usine à Chapeaux nous a, de nouveau, rendu visite le vendredi 14 novembre.

Les enfants et les plus grands ont pu profiter d'un moment ludique dans la salle juste à côté de la bibliothèque.

Ce rendez-vous bimensuel permet de se retrouver autour de jeux de sociétés.

Prochain rendez-vous le 12 décembre de 16h à 18h.



**SUIVEZ
L'ACTUALITÉ
DE **SONCHAMP**
EN TEMPS RÉEL
AVEC **ILLIWAP**
SUR VOTRE
TÉLÉPHONE**



**Sans inscription
Téléchargement gratuit**



QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?

d'Edouard Albee

**La représentation de la pièce
de théâtre *Qui a peur de Virginia
Woolf* ? s'est déroulée comme
prévu le samedi 22 novembre
malgré la neige annoncée !**



Ce fut un spectacle intimiste qui a permis de saluer la belle performance des acteurs et leur énergie ! Les deux comédiens principaux provoquent une scène de ménage monumentale sous les yeux d'un couple invité. Un mélange de haine et d'amour, de séduction et de mépris, de vérité et de mensonge qui semble permettre à ce couple de cinquantenaire de continuer à vivre ensemble. L'alcool coule à flot tout au long du spectacle et il faut espérer que le Brandy et le Bourbon ingurgités étaient factices !!

Nous remercions le « Grenier de la Rémarde » pour leur très belle prestation et particulièrement Alexandra ROCHEFORT (Martha), Jean-Louis BARRAUT (Nick), Philippe LAVALLEE (Georges) et Sandrine BARRAUT (Honey) sans oublier Géraldine GRELLIER pour la mise en scène.

Nous vous invitons à les retrouver à Saint Arnoult ou des lieux alentours pour d'autres manifestations théâtrales.
Infos sur : www.gremarde.net

VOUS N'ÊTES PAS SEULE !

C'est en 2022 que l'Association des Maires Ruraux des Yvelines (AMR 78), dans le sillage de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), a commencé à sensibiliser ses adhérents sur l'action dénommée "Élu Rural Relais de l'Égalité" (ERRE) qui s'inscrit dans la lutte contre les violences intrafamiliales.

Il s'agissait de mettre en place, dans toutes les communes rurales des élus référents de l'égalité avec les missions de sensibilisation au sujet des violences et l'accompagnement des victimes vers les structures adaptées.

En lien avec les forces de l'ordre, les associations, les services sociaux, les services de l'Etat et du Département, ils jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales.

Contact : Mairie de Sonchamp
Catherine Jarri
ccas@sonchamp.fr / 01 34 84 45 78

*Appelez la mairie...
... Vous n'êtes pas seule.*

**A SONCHAMP
NOUS LUTTONS CONTRE
LES VIOLENCES
INTRAFAMILIALES**



HOMMAGE A ANDRÉ THOME

**A la suite de deux années d'un
travail considérable et de recherches
intenses, réalisés par le Général
Michel Clémot - Président de la
Société des Membres de la Légion
d'Honneur - sur le parcours d'André
Thome, un important hommage lui
a été rendu le 15 novembre dernier
dans notre commune...**



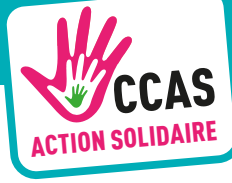
En début d'après-midi une belle assistance composée d'habitants, d'élus, de représentants des services d'ordre et de secours, ainsi que de plusieurs porte-drapeaux se sont retrouvés devant le monument aux morts. De nombreuses autorités étaient venues se recueillir et honorer de leur présence la mémoire d'André Thome, parmi lesquelles le Président du Sénat Gérard Larcher, Monsieur le préfet Frédéric Rose, Madame la députée Anne-Sophie Ronceret. Des membres de la famille d'André Thome avaient également fait le déplacement afin d'être présents à cette journée du souvenir.



Une conférence passionnante et documentée sur la vie, la guerre et la mort d'André Thome, s'est ensuite tenue dans la salle des Fêtes, qui à cette occasion affichait presque complet. Le Général Clémot a déroulé pendant plus d'une heure devant un auditoire captivé, le parcours d'André Thome maire de Sonchamp entre 1908 et 1914 ; député du canton de Rambouillet en 1914 et mort à Verdun, à 36 ans.

**Un ouvrage écrit par le
Général Clémot et édité
par la Société Historique
et Archéologique de
Rambouillet et de l'Yveline,
qui reprend la totalité des
recherches effectuées et le
contenu de la conférence
est actuellement en vente
15€ à l'accueil de la mairie.**





Les INSATIABLES
Groupes SOS

Atelier de cuisine

Pour notre deuxième atelier de cuisine, Laetitia (la diététicienne) et Brayan (le cuisinier) nous ont proposé un repas entièrement végétarien.

Nous avons confectionné des gnocchis maison accompagnés d'une délicieuse sauce aux poivrons. La fabrication n'était pas si simple et demandait une certaine dextérité !!

Des boulettes aux haricots rouges riches en protéines mélangés à des flocons d'avoine ont complété notre repas.

Pour le dessert, du pain brioché perdu a régalé nos papilles, surtout arrosé d'un miel d'été exceptionnel !

Nous nous sommes régalés en dégustant tous ensemble nos réalisations !!

Merci à l'association des Insatiables pour cette initiative si réussie !

Nous avons hâte de nous retrouver pour la 3^e édition le mardi 16 décembre à 10h précises dans la salle des fêtes !

REPAS DES SÉNIORS DU 11 NOVEMBRE un moment chaleureux

Les aînés de la commune ont été accueillis pour partager un déjeuner organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette rencontre, toujours très attendue, offre chaque année une parenthèse chaleureuse et un précieux moment d'échanges.

Avant le déjeuner, le conseil municipal des enfants a proposé une animation en diffusant des anciennes cartes postales commentées par Didier Denuits.



Les convives ont pu profiter d'un repas soigné, servi dans une ambiance détendue et amicale. Nous remercions «Tentations Gourmets» qui nous a encore une fois régalés !! **Ce repas constitue un temps fort pour la commune en renforçant les liens entre les habitants.**



Madame le Maire et Mme Jarri maire adjoint en charge du CCAS remercient les participants ainsi que les bénévoles et agents mobilisés pour la réussite de ce moment convivial.



La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 Sonchamp - Tél : 01 34 84 45 89 - bibliotheque.sonchamp@orange.fr

Catalogue en ligne : cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp



LA PROCHAINE NAVETTE DU RÉSEAU PASSERA LE

le mardi 16 décembre

N'hésitez pas à aller visiter notre site
<https://cheminlisant.opac-x.com/sonchamp> et faire vos réservations.



Vacances de Noël

La bibliothèque sera fermée
du 20 décembre au 4 janvier 2026



Bébés lecteurs

Un vendredi par mois à 9h30
à la bibliothèque

Ouvert à tous de 0 à 3 ans.
Gratuit, sans inscription.

Prochaine séance :
le 19 décembre



À VÉLO ET À TROTTELETTE

Enfilez un gilet rétro réfléchissant, même quand il n'est pas obligatoire. Rappel : il est obligatoire de nuit ou par faible luminosité hors des villes. Pour les vélos et les EDPM, c'est le cas en ville.

À PIED

Pour traverser, privilégiez les passages pour piétons, et en leur absence, choisissez un lieu où vous voyez bien des deux côtés.

EN VOITURE

Contrôlez régulièrement l'état des feux, des essuies-glaces et des pneumatiques, et réduisez votre vitesse dès que la nuit tombe ou quand la météo est mauvaise.



À PIED

Restez vigilants et tenez les jeunes enfants par la main en les faisant marcher du côté des maisons, pas de la circulation.

QUAND LA VISIBILITÉ EST MOINS GRANDE, 8 CONSEILS POUR UNE MOBILITÉ PLUS SÛRE



À 2 ROUES

Fuyez les angles morts.



ÊTRE VISIBLE

Apposez un tissu rétro réfléchissant sur le cartable et le blouson. Privilégiez les vêtements clairs.



À VÉLO

Feu avant blanc, feu arrière rouge, et catadioptriques obligatoires.



POUR TOUS

Un élément rétro réfléchissant rend la personne visible à 150 mètres, contre 30 mètres dans des conditions normales. A 50km/h, il faut 25 mètres pour qu'une voiture s'arrête. La sécurité est donc considérablement améliorée avec des dispositifs rétro réfléchissants.





Chaque année, le 1^{er} jeudi de novembre c'est "LA JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES"

Cette journée est l'occasion d'organiser des activités différentes dans nos classes.
Ainsi cette année, chaque classe a réfléchi sur ce que le mot « HARCELER » veut dire.

En maternelle, les élèves ont lu des albums où il est question d'inclusion ; au droit à la différence, au respect de chacun, à la notion du consentement. « Il y a un loup dans mon école » « Elmer » « Le Loup vert » « Patrovitt l'escargot toujours en retard »

En CP, les élèves ont regardé un webinaire sur les moqueries à l'école. Ils ont parlé de leurs émotions qui, quelquefois, débordent. Ils ont inventé une expérience pour l'illustrer. Ils ont lu un album « Mon ami l'extraterrestre » puis appris à dire « NON » en plaçant leur main devant eux.



En CE1/CE2, les élèves ont suivi un webinaire très instructif leur apportant un ensemble d'informations pour lutter contre le harcèlement. Ils ont ensuite réalisé de belles affiches.

En CM1, c'est à travers des saynètes à la fois drôles et pertinentes que les CM1 ont présenté aux autres classes ce qu'ils avaient compris du harcèlement.

Enfin, la classe de CM2, à l'issue de sa journée, a préparé un quizz leur permettant de cibler ce qui leur semblait important de retenir. Le voici.... -->



- QUIZZ SUR LE HARCÈLEMENT - par les CM2

- Qu'est-ce que le harcèlement ?
 - C'est quand tu es suivi tout le temps ?
 - C'est quand quelqu'un se fait embêter aujourd'hui par un autre élève ?
 - C'est quand quelqu'un te fait plein de compliments ?
 - C'est quand on subit des coups ou des insultes de façon répétée ?

- Qu'est-ce qu'une victime de harcèlement ?
 - Quelqu'un qui s'est fait mal
 - Quelqu'un qui a été insulté
 - Quelqu'un qui subit de façon répétée des coups ou des insultes de la part d'un autre enfant.

Réponse : C'est une personne, enfant ou adulte, qui est embêtée de façon répétée par une autre personne appelée un harceleur.

- Que dois-tu faire si tu es victime de harcèlement ?
 - Tu t'en fiches et tu n'en parles pas
 - Tu en t'en fiches pas mais tu ne sais pas à qui en parler
 - Tu en parles à une personne de confiance.

Réponse : c

- T'es-tu déjà moqué d'un élève de l'école ? Selon toi, qu'a-t-il ressenti ?

Réponse : honte, gêne, humiliation, tristesse, culpabilité

- Se moquer du harceleur, est-ce une bonne idée selon toi ?
Vrai Faux Je ne sais pas

Réponse : non ce n'est pas une bonne idée. Il ne faut pas faire aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. Parles-en à un adulte.

- Quand quelqu'un force quelqu'un d'autre à lui donner régulièrement de l'argent, un objet ou de la nourriture, ça s'appelle du racket. Vrai ou Faux ?

Réponse : du racket. C'est interdit.

- L'un de tes copains a eu sa trousse volée pour la 3^e fois en 3 semaines. Tu sais qui est le coupable de ce geste. Que fais-tu ?

Réponse : il faut en parler à un adulte.

- Peux-tu citer un adulte de l'école à qui tu pourrais confier un problème de harcèlement ? Ne pas redire une personne qui a déjà été nommée !

Réponse : une enseignante, la directrice, une personne du périscolaire, une ATSEM, une personne qui surveille la cantine...

- Quand un élève est seul dans la cour et que tu joues avec d'autres camarades,

Penses-tu à l'intégrer ?	OUI	NON
Connais-tu le banc de l'amitié ?	OUI	NON

- Connaissez-vous le numéro d'urgence à appeler en cas de harcèlement ?

Réponse : 3018

- Combien d'élèves sur 10 sont victimes de harcèlement à l'école ?
1 sur 10 ? 3 sur 10 ? plus ?

Réponse : 1 victime sur 10



6 NOVEMBRE journée de lutte contre le harcèlement

"En début d'après-midi, on a dessiné un bonhomme qui s'appelle Willy.

A chaque sentiment triste qu'un enfant a ressenti, on a plié un bout de la feuille de Willy. A la fin, il était tout plié.

Puis, à chaque solution trouvée pour le rendre moins triste, on a déplié un bout de la feuille.

A la fin, il était tout déplié mais il est resté froissé.

Ça veut dire que même si on dit des choses gentilles, on reste toujours un peu triste.

Pour finir, la maitresse a lu un album « Gare à tes noisettes ».

C'est l'histoire d'un écureuil qui ne voulait pas aider les autres quand le loup est venu et qu'il a mangé tout le monde. Alors quand le loup s'en est pris à ses noisettes et qu'il a appelé au secours, personne n'est venu l'aider.

Il a compris que lorsque quelqu'un est embêté, il faut l'aider par exemple expliquer par des messages clairs, le dire à un adulte ou demander à s'excuser.

Le lendemain après-midi, toute l'école s'est retrouvée dans le préau et chaque classe a présenté ce qu'il avait fait".

Signé : la classe des CP/CE1

INFORMATIONS PAROISSIALES

"Dans l'église de Sonchamp, la messe paroissiale est célébrée (presque) tous les samedis soir à 18h30. Comme curé, je remercie par ces mots les fidèles présents qui veillent à garder notre église accueillante. Je salue aussi tous les habitants de Sonchamp qui vivent à l'ombre de ce grand clocher : cette église est la vôtre, car toute église est à tous.

Ces quelques mots aussi pour vous annoncer que j'ai décidé de mettre l'église de Sonchamp à disposition d'un groupe de fidèles qui se rassemble ordinairement à St-Martin-de-Bréthencourt, car l'église de St-Martin va fermer pour travaux durant 4 mois. Des offices seront donc célébrés le dimanche matin par l'abbé Côme Rabany qui accompagne cette communauté. Je vous transmets ci-dessous son message".

Père Godefroy de Sevin

Depuis 50 ans maintenant, la communauté de fidèles attachée à la messe dite traditionnelle (souvent appelée « messe en latin ») fait vivre la belle église de Saint-Martin de Bréthencourt. Je remercie le Père de Sevin, notre curé, de nous permettre de continuer notre année pastorale à Saint-Georges de Sonchamp pendant les travaux. La communauté de Saint-Martin sera donc parmi vous jusqu'en mai 2025 et accueillera avec plaisir ceux d'entre vous qui souhaitent se joindre à nos prières.

Abbé Côme Rabany

Messes pour la période de l'Avent

Du 29 novembre au 23 décembre

Messe à Sonchamp
le samedi à 18h30

Messe à Ablis
le dimanche à 11h00
le 8 décembre à 20h00

Messe de Noël en l'église de Sonchamp
le mercredi 24 décembre à 18h30



Recensement de la population 2026



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

7 Mars 2026 Jeunes chevaux SHF 20, 40, 60 km
8 Mars 2026 Vitesse imposée club 20, 40 km



Plus d'informations sur www.andalus.fr

Raid de Sonchamp
Sonchamp 78 - Yvelines



A vous de jouer prépare Noël

Une belle idée de cadeau de Noël pour les passionnés de musique : un stage d'instrument ou de chant !

Des propositions pour tous les goûts, tous les styles, tous les niveaux, à Sonchamp et ailleurs, à découvrir sur le site : www.avousdejouer.net

Il reste des places pour les week-end à La Coda de cet hiver : improvisation pour cordes, jazz, pop, guitare et basse, chants du monde... Bienvenue !



OFFRE DE SERVICES

Habitante de la Commune de Sonchamp, je suis à la recherche de quelques heures de ménage, dog-sitting pour un complément de revenus.

Contact : 06 75 74 81 39

Magie de Noël à la Grange d'Isabelle



Entrez dans un univers chaleureux où vous trouverez de belles idées cadeaux :

- Décoration d'intérieur pour créer une ambiance festive
- Prêt-à-porter féminin tendance
- Bijoux fantaisie pour illuminer les fêtes
- Jouets pour enfants pour leur faire plaisir

Et pour une pause douceur, installez-vous dans notre salon de thé : gâteaux faits maison et boissons chaudes vous y attendent dans une ambiance cosy. Venez vivre l'esprit de Noël et vous faire plaisir !



Offrez le bien-être pour Noël !

Cette année, glissez sous le sapin un cadeau qui fait vraiment plaisir :

✨ Carte Cadeau Massage ou Soins ✨

Détente, beauté, évasion... Offrez un moment unique dans votre institut préféré.

Choisissez parmi nos prestations bien-être :

soin du visage

modelage corps

Beauté des mains ou pied

Et encore pleins d'autre choix ☐

Cocooning by lu

50 rue André Thome – 0648235825

Agenda et petites annonces

06 DÉCEMBRE

SPECTACLE

« LE BOUFFON »

à partir de 3 ans
15h - salle des fêtes
Gratuit, sur inscription

12 DÉCEMBRE

GOÛTER

RENCONTRE

14h - salle des fêtes

CARAVANE DE

L'USINE A CHAPEAUX

15h30 à 18h

Dans la cour de la bibliothèque

16 DÉCEMBRE

ATELIER CUISINE - LES INSATIABLES

10h salle des fêtes.

19 DÉCEMBRE

BÉBÉS LECTEURS

9h30 à la bibliothèque

10 JANVIER

BELOTE

16 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

19h00 - salle des fêtes

23 AU 25 JANVIER

22^e SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS

Salle des fêtes



*Chrystelle
Chaude*



Idee cadeau

Réflexologie

50mn 60€

Soins Signatures

de 90mn à 120mn de 90€ à 120€

Massages Ayurvédiques

de 40mn à 60mn de 50€ à 70€

Massage du Visage au Bol Kansu

30mn 30€

Massage du Visage au Bol Kansu + Kansu

90mn 80€

Massage du Visage au Bol Kansu + Réflexologie

90mn 80€

www.chrystellechaude.com

06 76 90 19 55

22 bis rue des Vallées 78120 Sonchamp

n°siret : 514 417 815 000 24

A VENDRE

2 aquariums de 100 cm x 40 cm x 50 cm à 50 € chacun, qui seront reversés au profit de l'AFM (Association Française contre les Myopathies)

Contact : Daniel Bouvier - 06 37 02 00 19



BABYSITTING

Patiente, à l'écoute et étudiante en prépa médecine, je vous propose de faire du baby-sitting ou de l'aide aux devoirs sur Sonchamp et alentours. J'ai de l'expérience avec les enfants et je suis motivée pour prendre soin d'eux et les accompagner. Je suis disponible les vendredis soir et week-ends

N'hésitez pas à me contacter par mail pour plus de renseignements.

Contact : Aurore
aurorep78120@gmail.com

MAISON A LOUER

Maison individuelle
louée meublée
62 m² à Sonchamp (78)

4 pièces réparties sur 2 étages
Rdc : cuisine équipée, sdb refaite avec WC, lavabo, douche, salon et chambre

1^{er} étage : 2 chambres avec WC et lavabo.

Garage, cave, jardinet

Chauffage individuel au fuel et poêle à bois.

Loyer de 900 euros + charges.

Contact : Juliette Faivre
06 19 79 60 19 - jufaivre@yahoo.fr

**la Grange
d'Isabelle**

Horaire pour le mois de décembre

Du mardi au samedi :

9H - 13H

15H - 19H

Dimanche : 9H - 13H

sauf Dimanche 14 ET 21 de
9H à 13H et 14H - 18H